302
membres

495
familles accompagnées

1 722
inscriptions aux services et activités

9
trajectoires de réconciliation

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

2025-2026

Pour que les mots d'adultes cessent de créer des maux d'enfants.

Carrefour parent enfant
Une réponse humaine à l'aliénation parentale

www.cap-e.ca

Table des matières

Préambule 1
Faits saillants 2025-2026 en cinq temps 7
À propos du Carrefour parent-enfant 8
Mission et vision 10
Conseil d'administration 11
Équipe 2025-2026 13
Vie démocratique et associative 15
Profil des membres 2025-2026 17
Les besoins de nos membres 19
Services aux membres 21
Sensibilisation de la population 26
Formation continue et développement des compétences 32
Transfert de connaissances : activités de formation données par le CAP-E 33
L'expérience de nos membres 34
Nos bénévoles : une ressource essentielle 36
Les comités de travail 38
Partenariats 40
Développement philanthropique 42
Portrait des finances 2025-2026 44
Orientations 2026-2027 45
Remerciement 46

Préambule

Protéger le lien parent-enfant : comprendre l'aliénation parentale

Le lien qu'un enfant entretient avec chacun de ses parents est un besoin fondamental : il soutient son sentiment de sécurité, son estime de soi et son développement affectif. L'aliénation parentale est ce qui vient briser ce lien. Il s'agit d'une violence familiale dont l'enfant est la première victime, puisqu'on le prive d'une part essentielle de lui-même.

Elle se manifeste par la participation active d'un enfant, sous l'influence d'un parent ou de son entourage, au dénigrement, à la disqualification, à l'exclusion ou au bannissement de l'autre parent, sans fondement valable. L'enfant se trouve alors placé dans un conflit de loyauté qui lui impose de renoncer à un parent pour conserver l'amour de l'autre.

Pour que les mots d'adultes cessent de créer des maux d'enfants.

Carrefour parent enfant

Une réponse humaine à l'aliénation parentale



Mot de la présidente du conseil d'administration

Au nom du conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous présenter ce rapport annuel d'activités, qui témoigne d'une année de consolidation et de croissance pour le Carrefour parent-enfant. L'année 2025-2026 était la première année complète sous la nouvelle identité de l'organisme et sous la gouverne de notre directrice générale, Lyne Normandeau. Accompagner une telle transition tout en soutenant la croissance des services représentait un défi important. Le conseil d'administration s'est réuni à huit reprises, en visioconférence afin de permettre la pleine participation de ses membres provenant de différentes régions du Québec, et a mené ses travaux avec une préoccupation constante : donner à l'organisme les moyens de répondre à une demande qui ne cesse de croître.

Nous avons adopté de nouvelles politiques et de nouveaux outils de gouvernance, poursuivi la consolidation de la structure organisationnelle, poursuivi nos efforts pour diversifier nos revenus, développement de nouveaux partenariats, et mis sur pied un comité d'éthique dont les travaux mèneront à l'adoption du premier code d'éthique du CAP-E. Nous avons également amorcé l'exercice de planification stratégique 2026-2029, qui donnera à l'organisme une feuille de route claire pour les prochaines années. Ces décisions peuvent sembler éloignées du quotidien des familles que nous accompagnons. Elles en sont pourtant inséparables. Une gouvernance rigoureuse, un financement diversifié et une organisation solide sont ce qui permet à un parent d'obtenir une rencontre lorsqu'il en a besoin, à un groupe de soutien de se tenir chaque semaine, à une expertise de se transmettre et de se faire entendre.

Notre rôle, comme conseil, est de veiller à ce que cette capacité demeure et grandisse. Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues administratrices et administrateurs, qui mettent bénévolement leur expertise et leur temps au service de la mission, ainsi que la direction générale, l'équipe et les bénévoles, dont l'engagement quotidien donne tout son sens à notre travail. Nos remerciements vont également à nos partenaires, à nos donateurs et à nos bailleurs de fonds, dont l'appui rend possible la poursuite de notre mission, et à Caroline Paradis, fondatrice de l'organisme, pour l'héritage qu'elle nous a confié.

Enfin, merci à nos membres. Votre confiance, votre participation à la vie associative et vos témoignages sont la véritable force du CAP-E. C'est avec vous, et pour les enfants et les parents que nous accompagnons, que nous abordons la prochaine année.



Laurence Beauchamp
Présidente

Mot de la directrice générale

En janvier 2025, j'ai eu le privilège de prendre la relève de Caroline Paradis à la direction du CAP-E. Fonder un organisme, c'est nommer une réalité que personne ne veut voir. En 2016, alors qu'aucune ressource spécialisée n'existait au Québec, Caroline a choisi de dire les choses sans détour et de bâtir, année après année, un lieu d'écoute et d'expertise pour des familles qui n'en trouvaient nulle part ailleurs.

Neuf années d'engagement, des milliers de parents accompagnés, une compréhension fine de l'aliénation parentale et une communauté solidaire : voilà l'héritage qui m'a été confié. Je tiens à lui rendre un hommage sincère et à la remercier de la confiance qu'elle m'a témoignée.

Ma première année complète à la direction a consisté à donner à cette expertise une plus grande visibilité et à s'allier de nouveaux partenaires tout en maintenant les services essentiels pour répondre à la demande croissante des familles. Derrière chaque inscription à nos services, il y a un parent qui n'arrive plus à parler à son enfant, un jeune adulte qui cherche à comprendre ce qu'il a vécu, un grand-parent écarté sans explication.

Cette année, malgré un contexte économique et social exigeant pour l'ensemble du milieu communautaire et malgré des ressources restreintes, notre équipe a maintenu le cap sur ce qui nous rassemble : préserver le lien parent-enfant et accompagner les familles touchées par l'aliénation parentale avec humanité et professionnalisme. Rien de tout cela ne serait possible sans une équipe et des bénévoles qui portent cette mission avec cœur, qui accueillent, qui écoutent et qui accompagnent les familles, souvent dans l'urgence.

Merci au conseil d'administration pour sa confiance et son appui constant. Merci à nos membres, dont les témoignages et les suggestions façonnent nos services année après année.

J'ai pleinement confiance que l'année 2026-2027 nous mènera encore plus loin : nous allons consolider ce que nous avons implanté, mesurer les impacts de nos actions, développer nos ateliers jeunesse et faire entendre la voix des familles là où se décident les politiques publiques.

Pour que les mots d'adultes cessent de créer des maux d'enfants.





Lyne Normandeau
Directrice générale

Mot de la responsable des services spécialisés et de l'accompagnement des familles

Cette année, il m'est particulièrement difficile d'écrire ce mot. Non pas parce que les sujets manquent, bien au contraire, mais parce que l'année a été singulièrement mouvementée, exigeante et traversée par de nombreux défis. Elle nous aura rappelé que les dynamiques que nous cherchons à comprendre et à prévenir ne se déploient pas uniquement au sein des familles. Elles peuvent parfois se reproduire, de manière plus subtile, dans les systèmes ou les espaces consacrés à la recherche d'un dialogue véritable, où la nuance et le refus des lectures polarisées doivent aussi guider notre façon de travailler ensemble.

L'année nous a placés plus que jamais devant la souffrance des familles et les limites de nos systèmes, mais aussi devant des avancées qui nous permettent de continuer à espérer.

Comme responsable des services spécialisés et de l'accompagnement des familles, j'occupe une place privilégiée pour observer le terrain. À travers les familles que nous accompagnons et les intervenant·es avec lesquels nous collaborons, c'est tout l'écosystème psychojuridique que nous voyons évoluer. L'histoire du CAP-E témoigne elle aussi d'une évolution. Dans les premières années, nous avons d'abord accueilli le parent en rupture de lien avec son ou ses enfants. Nous avons vu toute la souffrance, le désarroi, le sentiment d'injustice et l'impuissance que la perte du lien avec un enfant vivant peut provoquer chez un parent. Aujourd'hui, nous accompagnons les familles à différents moments du continuum : dès la séparation, dans le conflit coparental, lorsque certains comportements font naître un risque de rupture, lorsque le lien commence à se fragiliser, lorsqu'il est interrompu, mais aussi lorsqu'un rapprochement ou une réconciliation devient possible. Plus nous accueillons un parent tôt, plus nous pouvons agir en prévention. Lorsqu'un parent comprend mieux les difficultés relationnelles qui peuvent apparaître dans un contexte de séparation, de conflit coparental ou d'instrumentalisation de l'enfant, il peut ajuster ses réactions. Il peut apprendre à ne pas ajouter involontairement de pression sur son enfant. Il peut mieux reconnaître ce qui appartient à sa propre douleur et ce que l'enfant est capable de porter. Il peut surtout apprendre à apaiser son enfant et à préserver un espace relationnel sécurisant, même à distance, même lorsque les circonstances sont extrêmement difficiles.

Cette compréhension redonne au parent un pouvoir d'agir. Elle ne lui permet pas de contrôler l'autre parent, le système ou toutes les circonstances entourant sa famille. Elle lui permet toutefois de choisir la posture qu'il souhaite maintenir auprès de son enfant : une posture de constance, d'apaisement, d'écoute et de permission d'aimer. Nous accompagnons de plus en plus de trajectoires de retrouvailles et de réconciliation au CAP-E. Elles ne sont pas toujours rapides ni linéaires. Elles peuvent être fragiles, ponctuées de silences et d'incertitude, mais elles se multiplient. Elles nous enseignent qu'un lien peut demeurer vivant malgré la distance et qu'un parent suffisamment soutenu peut continuer à prendre soin de la relation, même lorsqu'il ne voit plus son enfant.

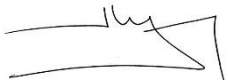
Cette année, nous avons eu la chance de collaborer avec des intervenants psychosociaux et juridiques remarquables. Des professionnel·les de première ligne ont su entendre la complexité des situations et mettre en place des garde-fous autour d'un parent ou d'un enfant. Ils ont créé des espaces de dialogue, participé à des cellules multidisciplinaires et cherché, avec nous, des

solutions adaptées à chaque famille. Ces collaborations nous rappellent ce qui devient possible lorsque les acteurs acceptent de travailler dans une véritable logique de concertation. Les connaissances sur les traumatismes complexes et sur le fonctionnement du système nerveux nous ont également beaucoup appris. La souffrance associée à une séparation familiale conflictuelle est encore trop souvent minimisée. La rupture avec un enfant, le sentiment d'injustice, l'impuissance, la multiplication des procédures et certaines formes de violence juridique peuvent provoquer des traumatismes importants. Lorsque l'enfant est pris dans un conflit durable, victime ou témoin de violence conjugale, placé dans une position forçant un devoir de loyauté ou instrumentalisé dans le rejet d'un parent, il peut vivre un traumatisme complexe. Il a besoin que les adultes et les systèmes qui l'entourent ralentissent, collaborent et créent les conditions nécessaires à son apaisement et à sa protection. Protéger l'enfant, c'est prendre sa parole au sérieux sans pour autant faire reposer le fardeau et la responsabilité de décider avec quel parent il entretiendra ou non un lien. C'est également éviter de considérer chacune de ses paroles comme une position définitive, alors qu'elle peut exprimer la peur, l'ambivalence, la colère, un devoir de loyauté ou la pression qu'il ressent. Les parents aussi peuvent être traumatisés par cette trajectoire. Le parent ciblé par une dynamique d'aliénation peut vivre un état de choc, de détresse et de désorganisation considérable, tout en étant appelé à demeurer calme, stable et rassurant pour son enfant. Il doit apprendre à l'apaiser, parfois même à distance, alors qu'il est lui-même privé de contact, inquiet et profondément blessé. Ce parent doit pouvoir être accompagné adéquatement. Il doit pouvoir prendre soin de lui sans être jugé dans sa manière de traverser la douleur, l'injustice et l'impuissance. Prendre soin du parent ne signifie pas détourner notre regard de l'enfant. Au contraire : soutenir sa capacité à se réguler, à comprendre ce qu'il vit et à maintenir une posture sécurisante constitue aussi une façon de protéger l'enfant. L'année écoulée nous place ainsi devant un paradoxe. Nous observons une multiplication des situations complexes et des familles qui arrivent au CAP-E après des mois, parfois des années, d'impasses et de détérioration. Les besoins sont immenses. Les systèmes sont surchargés et les ressources manquent.

Et pourtant, quelque chose bouge.

Les connaissances progressent. Les pratiques évoluent. Des professionnel·les acceptent de travailler autrement. Des parents trouvent des mots pour comprendre ce qu'ils vivent. Des enfants retrouvent parfois le droit d'aimer librement leurs deux parents. Des liens que l'on croyait perdus recommencent à se tisser. Nous avons besoin de cet espoir pour poursuivre notre engagement. Non pas d'un espoir naïf qui nierait la gravité des situations, mais d'un espoir lucide, appuyé sur les études de cas, les collaborations créées et les trajectoires que nous avons vu se transformer. Cet espoir nous rappelle qu'il est possible de faire mieux. Il nous invite à poursuivre la création d'outils, à intervenir plus tôt, à soutenir les parents et les professionnel·les et à refuser les lectures simplistes. Il nous rappelle surtout que, même lorsqu'un lien est profondément fragilisé, il demeure quelque chose à protéger.





Joanna Murphy
Responsable des services spécialisés et de l'accompagnement des familles

Mot de l’intervenante spécialisée

Pour plusieurs parents qui fréquentent le CAP-E, les difficultés ne se limitent pas aux démarches à entreprendre. Lorsque le lien avec leur enfant devient fragilisé ou interrompu, l'incertitude, l'incompréhension, le sentiment d'impuissance et la recherche de solutions peuvent occuper une place importante dans le quotidien. Malgré cette réalité, le parent continue de prendre des décisions, de composer avec les défis qui se présentent et de réfléchir à la façon dont il souhaite demeurer présent auprès de son enfant.

Les groupes de soutien répondent à un besoin fondamental : celui de ne plus traverser cette épreuve dans l'isolement. Ils offrent un espace où les parents peuvent mettre des mots sur leur vécu, partager leurs questionnements et constater qu'ils ne sont pas seuls. Les échanges font circuler les expériences, les ressources et les apprentissages de chacun dans un climat d'écoute, de respect et de solidarité.

Les séances de régulation complètent cet accompagnement en invitant les parents à ralentir et à observer leur expérience avec curiosité. Elles combinent des repères psychoéducatifs et des explorations guidées, dans le respect du rythme de chacun. Elles proposent un cadre pour porter attention aux sensations, aux ressources et aux réactions face au stress, et explorer différentes façons de composer avec ce qui est vécu au quotidien.

Je crois que prendre soin du parent, c'est aussi prendre soin du lien qui l'unit à son enfant. En lui offrant un espace où il peut porter attention à ses ressources, reconnaître ce qui demeure important pour lui et retrouver un peu plus d'espace intérieur, nous soutenons, à notre mesure, la posture qu'il souhaite adopter dans cette relation. Derrière chaque parent que nous accompagnons se trouve aussi un enfant qui traverse une réalité complexe.

Les avancées, même modestes, occupent également une place importante dans les groupes. Elles rappellent que, même lorsque certains aspects de la situation échappent au parent, il demeure possible de s'appuyer sur ses ressources, de poser des gestes cohérents avec ses valeurs et de continuer à avancer.

C'est dans cette complémentarité entre le soutien collectif et la régulation que je trouve tout le sens de mon engagement auprès du CAP-E. Contribuer à créer des espaces où les parents peuvent être accueillis avec respect, renouer avec leurs ressources et retrouver davantage de liberté dans leur façon de traverser cette épreuve représente, pour moi, une façon concrète de soutenir des parents et des familles confrontés à une réalité qui touche un lien profondément humain.



Caroline St-Onge
Intervenante spécialisée

Faits saillants 2025-2026 en cinq temps

1. Une offre de services en pleine croissance

Afin de répondre à une demande toujours plus importante, le CAP-E a poursuivi le développement de son offre de services en maintenant ses services réguliers et en lançant de nouvelles initiatives, notamment les Soirées Espoir et les séances de régulation. Les cellules multidisciplinaires ont également connu une croissance remarquable.

2. Une communauté plus engagée que jamais

Avec 302 membres et 1 470 inscriptions aux services réguliers, le CAP-E continue de rassembler les familles, les proches et les professionnel·les autour d'une même mission : protéger, préserver et reconstruire le lien parent-enfant. À ces services réguliers s'ajoutent les ateliers, les conférences et les événements tenus au cours de l'année.

3. Un rayonnement accru

Le CAP-E a poursuivi ses efforts de sensibilisation auprès de la population et des instances ministérielles, des partenaires et des professionnel·les grâce à ses soirées d'information, ses activités publiques, ses collaborations avec plusieurs organismes et le développement de nouveaux outils de sensibilisation.

4. Une organisation qui se consolide

L'année a été marquée par une importante consolidation organisationnelle : renforcement de la gouvernance, développement de nouveaux partenariats, nouvelles pistes de financement, mobilisation des bénévoles et structuration de plusieurs processus internes afin d'assurer la pérennité de l'organisme.

5. Une mission qui transforme des vies

Au-delà des chiffres, l'année 2025-2026 est surtout celle de centaines de familles qui ont trouvé au CAP-E un espace d'écoute, de compréhension et d'espoir. Les témoignages de nos membres rappellent chaque jour l'importance d'une ressource spécialisée, humaine et profondément engagée auprès des enfants et des parents.

> *« Pour moi, le CAP-E représente un soutien inestimable, un support constant, des conseils et des recommandations claires et avisées, et une expertise unique pour comprendre les mécanismes de l'aliénation parentale. »*
>
> - *Vincent T., membre du CAP-E*

À propos du Carrefour parent-enfant

Un organisme de première ligne, unique et spécialisé

Le CAP-E a une mission unique au Québec, étant le seul centre d'expertise spécialisé sur le sujet de l'aliénation parentale. C'est un organisme à portée provinciale dont les services sont majoritairement virtuels, offrant ainsi l'accessibilité à tous.

Un organisme en cocréation avec ses membres

Le CAP-E est un organisme qui adopte la philosophie de la cocréation avec les familles et les intervenants psychosociaux et juridiques. Chaque témoignage, chaque défi, chaque constat et chaque victoire contribuent à améliorer la compréhension des dynamiques familiales, à créer et à bonifier les services, et à faire avancer la recherche de solutions.

Comme vous pourrez le constater dans les pages de ce rapport, le CAP-E répond aux critères d'action communautaire autonome ci-dessous, en tant qu'organisation qui :

- Est constituée comme organisme à but non lucratif.
- Est enracinée dans la communauté.
- Entretient une vie associative et démocratique.
- Est libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations.
- A été constituée à l'initiative des gens de la communauté.
- Poursuit une mission sociale qui lui est propre et qui favorise la transformation sociale.
- Fait preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée.
- Est dirigée par un conseil d'administration indépendant du réseau public.

De l'aliénation parentale à la protection du lien parent-enfant

Depuis 2016, la mission du CAP-E demeure la même : accompagner les familles, soutenir les professionnel·les, sensibiliser la population et développer des services. En avril 2025, c’est plutôt la façon de nommer cette mission et de la présenter qui a évolué.

Notre histoire, c'est :

- Un engagement envers les enfants.
- Une mobilisation citoyenne.
- Une communauté qui redonne espoir.
- Une expertise bâtie avec les familles.
- La conviction qu'ensemble, il est possible de protéger, préserver et reconstruire le lien parent-enfant.

2016 : FONDATION DU CARREFOUR ALIÉNATION PARENTALE

Le CAP est officiellement constitué afin de **briser le silence autour de l'aliénation parentale** et des conflits de séparation sèveres pouvant entraîner la rupture du lien entre un enfant et l'un de ses parents.

À une époque où peu de ressources existent, l'organisme ose nommer cette réalité pour **offrir écoute, soutien et espoir aux familles.**

Carrefour Aliénation Parentale Québec

2017-2024 : DÉVELOPPEMENT DES SERVICES ET DE L'EXPERTISE

Le CAP développe **une expertise unique** et élargit progressivement son offre de services. L'organisme devient un lieu de référence pour les parents, les jeunes, les proches et les professionnel·les souhaitant mieux comprendre les conflits de séparation sévères et leurs conséquences sur le lien parent-enfant.

- Groupes de soutien
- Nouveaux outils
- Partenariats renforcés
- Reconnaissance grandissante

AVRIL 2025 : LANCEMENT DE LA NOUVELLE IDENTITÉ DE MARQUE

Après huit années d'existence, l'organisme choisit un nom qui reflète davantage sa raison d'être. Le CAP devient le **Carrefour parent-enfant (CAP-E).**

Ce changement marque une évolution importante : l'organisme ne se définit plus uniquement par la problématique qu'il combat, **mais surtout par ce qu'il protège chaque jour : le lien parent-enfant**.

Carrefour parent enfant
Une réponse humaine à l'aliénation parentale

2025-2026 : UN REGARD TOURNÉ VERS L'AVENIR

Le CAP-E poursuit sa croissance et son innovation afin de :

- Accompagner les familles
- Soutenir les professionnel·les
- Sensibiliser et informer
- Développer des services innovants
- Renforcer notre communauté

Mission

Le Carrefour parent-enfant (CAP-E) accompagne les enfants et les parents de familles séparées afin de préserver ou de rétablir leurs liens relationnels, essentiels à leur santé psychologique et affective.

Pour réaliser cette mission, l'organisme articule ses activités autour de quatre grands axes.

Accompagner

Maintenir un accompagnement spécialisé et développer des programmes uniques, novateurs et adaptés aux réalités des familles.

Sensibiliser et prévenir

Informer, sensibiliser et prévenir les conséquences de la rupture du lien parent-enfant afin de favoriser une meilleure compréhension de ces réalités.

Mobiliser

Rassembler les milieux scientifique, psychosocial, juridique et communautaire ainsi que le grand public afin de faire progresser les connaissances et les pratiques.

Mettre l'enfant au cœur de nos actions

Adopter une approche multidisciplinaire qui place toujours l'intérêt et le bien-être de l'enfant au centre des décisions et des interventions.

Vision

Nous aspirons à une société où le lien parent-enfant peut être préservé malgré la séparation des parents, grâce à une meilleure compréhension des conséquences de l'instrumentalisation de l'enfant et des dynamiques d'aliénation parentale.

Notre vision est celle d'une communauté mieux informée, mieux outillée et davantage mobilisée pour protéger les enfants et soutenir les familles.

Un organisme multidisciplinaire qui fait partie de la solution

Le CAP-E utilise une approche centrée sur l'enfant et de nature multidisciplinaire pour répondre aux besoins variés des familles. Il est largement prouvé, par de nombreuses publications d'experts, que la résolution de l'aliénation parentale implique divers acteurs qui travaillent en collaboration et évitent le travail en silo.

Carrefour parent enfant
Une réponse humaine à l'aliénation parentale

Conseil d'administration 2025-2026

Assemblée générale annuelle 2025

L'assemblée générale annuelle du 19 juin 2025 a accueilli 31 participants et a permis aux membres de prendre connaissance des réalisations de l'année, des états financiers et des priorités de l'organisme, ainsi que de participer à l'élection des administratrices et administrateurs composant le conseil d'administration.

Cet exercice démocratique demeure un moment privilégié pour échanger avec les membres, rendre compte des actions du CAP-E et orienter son développement futur. Le conseil d'administration s'est réuni régulièrement afin d'assurer une saine gouvernance de l'organisme.



Membres du conseil d'administration 2025-2026

Bilan 2025-2026

9 rencontres tenues durant l'année

- 6 réunions régulières du conseil d'administration d'environ deux heures.
- 2 réunions extraordinaires à visée décisionnelle, d'une durée de moins d'une heure.
- 1 assemblée générale annuelle (AGA)

Au cours de l'année 2025-2026, le conseil d'administration a poursuivi ses travaux de gouvernance et accompagné la direction générale dans plusieurs dossiers structurants pour le développement de l'organisme.

Les réunions se sont déroulées en visioconférence, afin de tenir compte de la situation géographique de certains membres provenant de régions éloignées de Montréal.

Le Carrefour parent-enfant tient à souligner l'engagement et la générosité des membres du conseil d'administration, qui mettent bénévolement leur expertise au service de la mission.

DOSSIERS PILOTÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

2025-2026

1. Maintien des services réguliers et développement de nouveaux services
2. Adoption de politiques et d'outils de gouvernance
3. Organisation de la planification stratégique 2026-2029
4. Diversification des revenus et intensification des démarches de financement
5. Développement des partenariats institutionnels et communautaires
6. Consolidation de la structure organisationnelle et du soutien à l'équipe
7. Appui aux démarches de représentation politique et de sensibilisation

Sept dossiers menés de front par un conseil engagé,
au service des familles et de la pérennité du CAP-E.

Équipe 2025-2026

Lyne Normandeau

Entrée en poste le 6 janvier 2025, Lyne Normandeau est la première personne à occuper la direction générale du CAP-E, un poste officiellement créé en 2024 et jusque-là assumé par intérim par la fondatrice de l'organisme. Elle arrive avec plus de quinze années d'expérience en gestion d'organisme communautaire et une conviction qui rejoint celle du CAP-E : chaque enfant a le droit de grandir dans un environnement sans violence ni maltraitance. Officiellement présentée aux membres le 25 avril 2025, elle a consacré sa première année complète à la consolidation de l'organisme — renforcement de la gouvernance, lancement de la planification stratégique 2026-2029, diversification des sources de revenus, développement de nouveaux partenariats et structuration des processus internes. Son mandat est de porter la vision stratégique du CAP-E, de structurer la croissance de l'équipe et de soutenir le développement des projets dans une perspective de continuité et de pérennité.

Joanna Murphy

Joanna a rejoint le Carrefour parent-enfant (CAP-E) dès son lancement en 2017. Forte d'un accompagnement auprès de milliers de familles, elle allie la rigueur scientifique, la compréhension du droit familial et des enjeux de terrain. Elle veille à la qualité des services d'intervention spécialisés, des communications et de la formation, tout en jouant un rôle central auprès des milieux communautaires et professionnels. Elle assure également une veille scientifique internationale afin d'intégrer aux pratiques du CAP-E les données probantes, les avancées de la recherche et les meilleures pratiques reconnues en matière de coparentalité, d'attachement, de violence familiale et de préservation du lien parent-enfant.

Caroline St-Onge

Praticienne en Somatic Experiencing et naturopathe certifiée, Caroline collabore avec le CAP-E depuis octobre 2024. Après avoir coanimé les groupes de soutien, elle anime aujourd'hui ces rencontres en soirée et offre également des séances de régulation du système nerveux en petits groupes. Caroline est aussi responsable de l'accueil des parents lors de leur première rencontre d'accompagnement et d'analyse de trajectoire. Au fil de son implication auprès des familles, une conviction s'est imposée : lorsqu'un parent traverse une épreuve qui fragilise le lien avec son enfant, il a lui aussi besoin d'un espace où il peut être accueilli, soutenu et apaisé.

Sylvain Bernier

Comme plusieurs bénévoles du CAP-E, le parcours de Sylvain auprès de l'organisme a d'abord commencé comme parent accompagné. Les services reçus au CAP-E ont nourri son désir de redonner à son tour. Bénévole depuis 2021, il a d'abord piloté le comité de financement avant de s'investir dans l'animation des Soirées mensuelles Espoir et des Grandes soirées témoignages. Un passage et une évolution tout naturels vers l'animation et l'intervention, puisque, dans sa vie professionnelle, il est intervenant et coach auprès de programmes d'aide aux employés. Il accompagne également des gestionnaires du réseau de la santé dans le cadre d'un programme

national de coaching soutenu par le ministère de la Santé. Tous les mois, son écoute, sa grande sagesse et sa capacité à créer un climat de confiance offrent aux parents un espace où reprendre leur souffle, retrouver confiance et renouer avec l'espoir.

Caroline Paradis

Fondatrice du CAP-E, Caroline a quitté ses fonctions cette année. Depuis 2016, elle a nommé une réalité que personne ne voulait voir, bâti une expertise là où il n'en existait pas et fait du CAP-E une ressource reconnue pour les familles touchées par la rupture du lien parent-enfant. L'organisme lui doit sa mission et une bonne part de ce qu'il est devenu. Son engagement ne s'arrête pas là : Caroline est demeurée active comme bénévole pour soutenir la direction générale et s'implique au sein du comité Web.



Caroline Paradis

Fondatrice du CAP-E

Au nom des enfants et des familles du CAP-E

Merci, Caroline, pour tout ce que tu as bâti et pour ce que tu continues d'apporter !



Vie démocratique et associative

Au cours de l'année, plusieurs initiatives ont permis de renforcer la participation des membres à la vie de l'organisme. Parmi celles-ci :

- La consultation des membres par sondage afin de mieux connaître leurs besoins et leurs perceptions des services.
- Le lancement, en janvier 2026, d'un appel à la mobilisation pour recruter des bénévoles souhaitant s'impliquer au sein de nouveaux comités de travail.
- La poursuite des comités spécialisés impliquant des bénévoles, comme le comité sensibilisation, et la relance du comité Web.

Ces initiatives témoignent de la volonté du CAP-E de demeurer un organisme participatif, à l'écoute de ses membres et en constante évolution.

Une communauté toujours engagée

Au-delà des services offerts, le CAP-E est une communauté où les membres contribuent activement au développement de l'organisme en partageant leur expérience, leurs idées et leur expertise. Cette participation collective constitue une richesse essentielle qui permet au CAP-E de demeurer une ressource innovante, pertinente et profondément ancrée dans les besoins des familles.

Les parents confrontés à un risque de rupture de lien sont souvent confrontés à un profond sentiment d'isolement. Ils se sentent fréquemment incompris, parfois même par leur entourage. De leur côté, les proches peuvent eux aussi prendre leurs distances, par incompréhension, par sentiment d'impuissance ou en raison de la fatigue de compassion.

Grâce à ses services accessibles par visioconférence, le CAP-E permet aux familles de se rassembler, peu importe leur région. Au fil des années, l'organisme est devenu bien plus qu'un prestataire de services : il est devenu une communauté vivante où chacun peut s'exprimer librement, être accueilli sans jugement, partager ses réussites comme ses défis et trouver un réseau de soutien composé de personnes vivant des réalités similaires.

Cette vie démocratique et associative constitue l'une des grandes forces du CAP-E. Elle favorise la participation active des membres et leur permet de contribuer concrètement à l'évolution de l'organisme.

Une gouvernance participative

Le CAP-E est dirigé par un conseil d'administration composé de huit personnes, élues démocratiquement. Les membres de l'organisme sont invités à participer au processus de mise en candidature et d'élection des administratrices et administrateurs, contribuant ainsi à une gouvernance représentative, diversifiée et engagée envers la mission de l'organisme.

Des membres qui inspirent d'autres familles

Les soirées témoignages et les Soirées mensuelles Espoir, offertes en ligne, donnent la parole à des parents qui souhaitent partager leur parcours. En racontant leur expérience, ils contribuent à une meilleure compréhension de l'aliénation parentale, tout en offrant de l'espoir, des pistes d'action et de l'inspiration aux familles qui traversent des situations similaires.

Une communauté d'entraide

Les groupes de soutien et les espaces de partage entre pairs permettent aux membres de briser l'isolement, d'échanger avec des personnes qui comprennent leur réalité et de bénéficier d'une écoute empreinte de respect et de bienveillance. Ces rencontres favorisent l'entraide, le partage de stratégies concrètes et le développement d'un véritable sentiment d'appartenance.

Des membres au cœur du développement du CAP-E

Les membres sont régulièrement invités à participer à des sondages et à des consultations afin d'exprimer leurs besoins, leurs préoccupations et leurs suggestions. Cette approche permet au CAP-E d'adapter continuellement ses services et de faire évoluer son offre en fonction des réalités vécues par les familles.

S'impliquer pour faire une différence

Le CAP-E offre plusieurs occasions d'engagement bénévole. Les membres peuvent notamment témoigner lors de formations destinées aux intervenant·es, contribuer au soutien entre pairs, coanimer certaines activités ou encore participer à différents comités de travail. Leur implication enrichit l'organisme et contribue directement à sa mission de sensibilisation, de soutien et de prévention.

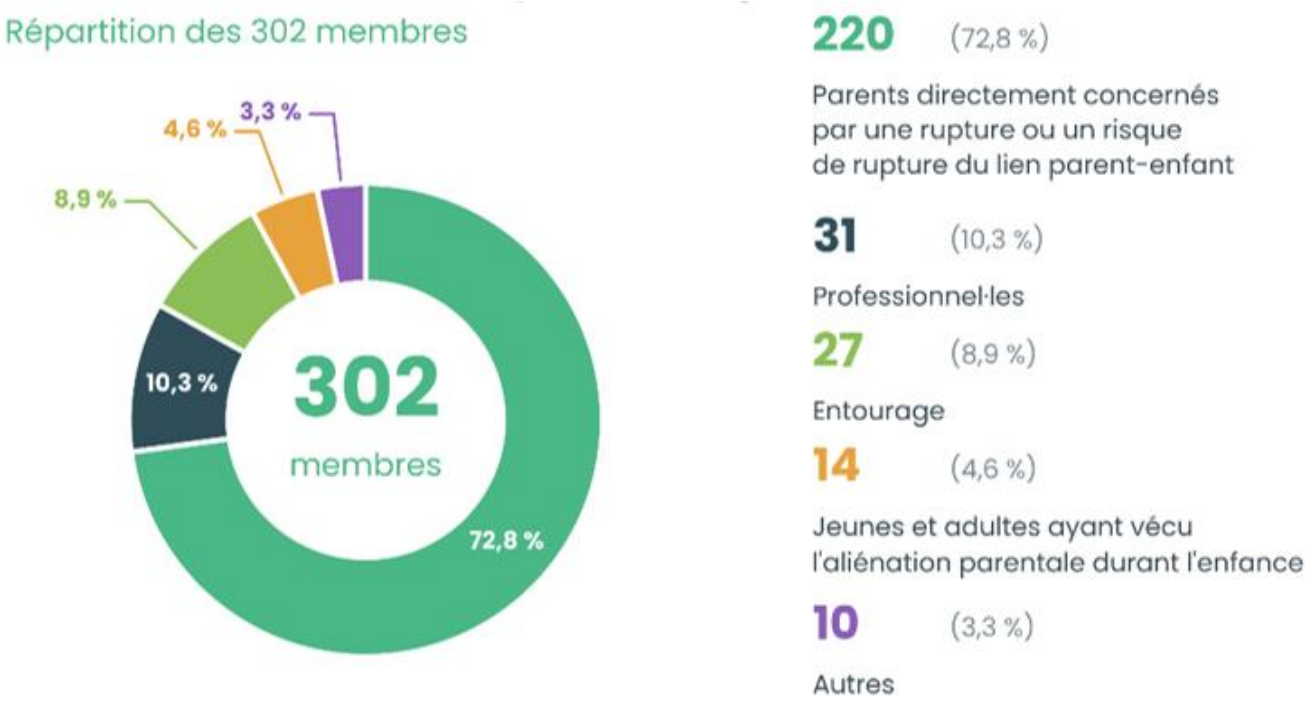
Créer des liens durables

Les activités et les événements organisés tout au long de l'année permettent aux membres de développer des relations significatives, de renforcer leur sentiment d'appartenance et de constater qu'ils ne sont pas seuls à vivre ces défis.

Au CAP-E, la vie démocratique et associative dépasse la gouvernance. Elle repose sur la conviction que les membres sont des partenaires essentiels de l'organisme. Par leur participation, leur engagement et leur solidarité, ils contribuent chaque jour à faire du CAP-E une communauté forte, accueillante et profondément humaine.

Profil des membres 2025-2026

Le CAP-E rejoint des parents mais également des jeunes et des adultes ayant vécu l'aliénation parentale durant l'enfance, ainsi que des proches de l'entourage, démontrant que les répercussions de cette problématique touchent l'ensemble du réseau familial et social.

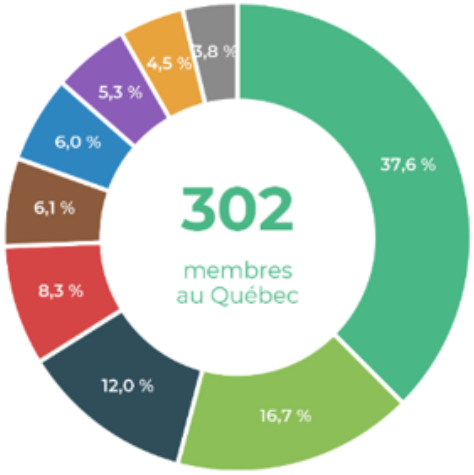


> *« Derrière chaque statistique, il y a une personne, une famille, une histoire et l'espoir d'un lien qui se rétablit. »*

D’où proviennent nos membres ?

Profil géographique des membres

Répartition selon les régions administratives du Québec



Montréal	37,6 %
Montérégie	16,7 %
Capitale-Nationale	12,0 %
Outaouais	8,3 %
Lanaudière	6,1 %
Estrie	6,0 %
Laval	5,3 %
Chaudière-Appalaches	4,5 %
Mauricie	3,8 %

Les répercussions d'une rupture du lien parent-enfant dépassent le seul parent concerné et touchent l'ensemble du réseau familial et social, dans toutes les régions du Québec.

Ces données confirment l'importance d'offrir des services spécialisés, accessibles à distance et adaptés aux différentes réalités vécues avant, pendant et après une rupture du lien.

Les besoins de nos membres

Les personnes qui sollicitent les services du CAP-E vivent des réalités complexes où les enjeux relationnels, psychologiques et juridiques sont souvent intimement liés. Leurs besoins dépassent largement le simple accès à de l'information. Nos membres recherchent un accompagnement spécialisé, une meilleure compréhension de ce qu'ils vivent et des outils concrets pour protéger ou reconstruire le lien avec leur enfant.

Des besoins psychosociaux

100 % de notre communauté présente des besoins de nature psychosociale

Difficultés relatives à la dynamique relationnelle vécue :

- Incompréhension face à ce qui leur arrive.
- Grande détresse psychologique liée au rejet et à l'impact de la dégradation ou de la rupture du lien avec leur enfant.
- Isolement et honte, alimentés par les préjugés et le doute selon lesquels le parent a nourri le rejet ou la désaffectation de l'enfant. Le fameux : « il n'y a pas de fumée sans feu ».
- Sentiment d'impuissance devant la situation, ne sachant plus « quoi faire ou ne pas faire, quoi dire ou ne pas dire » pour éviter de l'aggraver.
- Conflits de séparation sévères, instrumentalisation de l'enfant, difficultés de communication entre les parents et rupture ou risque de rupture du lien parent-enfant.

Comment le CAP-E répond à ces besoins

Par ses différents services, le CAP-E aide les membres à mieux comprendre la dynamique qu'ils vivent et ce que vit leur enfant, à diminuer la détresse et l'isolement, à développer des stratégies concrètes pour favoriser l'apaisement, préserver ou rétablir le lien parent-enfant et à renforcer leur pouvoir d'agir.

La première rencontre permet d'analyser la situation familiale, d'identifier les facteurs de risque de dégradation ou de rupture du lien et de déterminer les besoins d'accompagnement. Selon l'évolution de la trajectoire, les membres peuvent ensuite bénéficier de suivis individuels, de groupes de soutien, de séances de régulation et, lorsque les conditions le permettent, d'un accompagnement en cellule multidisciplinaire.

Des besoins juridiques

75 % de notre communauté présente également des besoins de nature juridique.

Les enjeux relationnels et psychosociaux vécus par les familles s'inscrivent fréquemment dans un parcours juridique complexe.

Difficultés relatives aux processus de résolution psychojuridique :

- Faible niveau de connaissances du droit, du processus judiciaire et des différents programmes psychosociaux et sociojuridiques disponibles.
- Méconnaissance des recours possibles et complexité des démarches judiciaires.
- Délais, reports et multiplication des professionnel·es impliqué·es, qui peuvent amplifier la détresse et prolonger les situations.
- Accès inégal à une expertise professionnelle spécialisée dans les situations de conflit sévère de séparation, d'aliénation parentale et de rupture du lien parent-enfant.
- Difficultés financières limitant l'accès à la justice et amenant certains parents à se représenter seuls devant le Tribunal ou à renoncer à certaines démarches.

Ce que les familles recherchent

- Mieux comprendre leurs droits et obligations.
- Être informées sur les démarches judiciaires et psychosociales.
- Connaître les ressources spécialisées disponibles.
- Être orientées vers les services les plus appropriés.
- Mieux collaborer avec les différents acteurs du système judiciaire et psychosocial.

Comment le CAP-E répond à ces besoins

Le CAP-E contribue à rendre l'information juridique plus accessible et à mieux outiller les familles grâce à sa trousse juridique, à son portail éducatif et à des ateliers animés bénévolement par des avocat·es en droit de la famille.

L'organisme oriente également les membres vers des ressources spécialisées et des partenaires en accès à la justice. Lorsque les conditions le permettent, les cellules multidisciplinaires réunissent et mobilisent, autour d'une même situation, les professionnel·les et intervenant·es psychosociaux, juridiques et communautaires, afin de favoriser la recherche de solutions concertées, d'éviter le travail en silo, et de soutenir l'accompagnement de la trajectoire.

Les besoins de nos membres montrent ainsi l'importance d'un accompagnement spécialisé, humain, multidisciplinaire et accessible, capable de tenir compte à la fois des dimensions relationnelles, psychosociales et juridiques de leur situation. Les pages qui suivent présentent les services par lesquels le CAP-E répond concrètement à ces besoins.

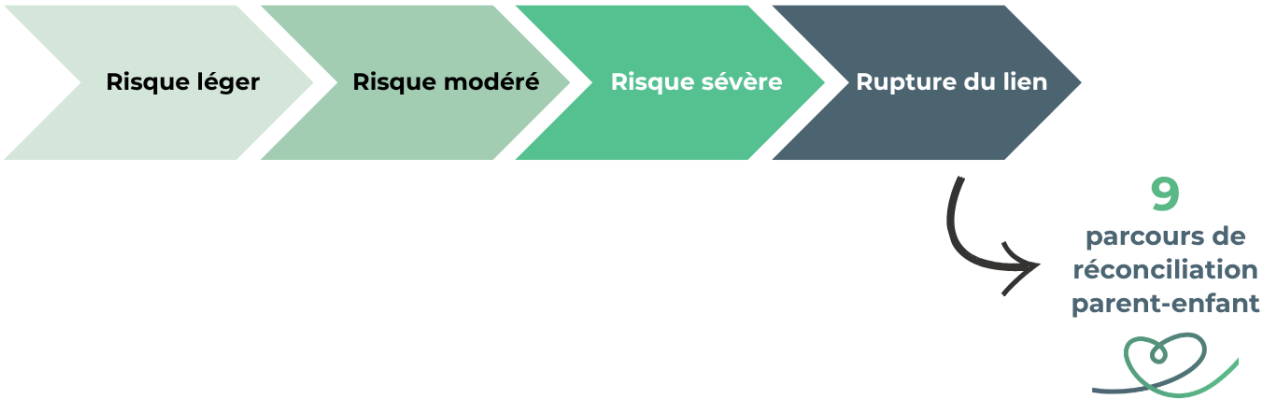
Services aux membres

L'année 2025-2026 se distingue par une diversification des services. L'ajout de nouvelles activités et la croissance des cellules multidisciplinaires témoignent de notre volonté constante d'adapter notre accompagnement aux besoins et aux réalités des familles touchées par une rupture de lien parent-enfant ou une dynamique d'aliénation parentale.

La forte participation aux services, de même que les nombreuses participations répétées aux différentes activités, témoignent de la confiance accordée au CAP-E et montrent que les membres y trouvent des ressources et un accompagnement qui répondent à leurs besoins au fil de leur trajectoire.

Trajectoires de réconciliation

> *« Merci d'exister et de faire votre précieux travail qui fait réellement une différence dans nos vies. » — Membre du CAP-E*



Parmi les trajectoires accompagnées en 2025-2026, le CAP-E a eu le privilège et le bonheur d'en accompagner neuf qui ont évolué vers une réconciliation et des retrouvailles. Lorsque les conditions le permettent, le CAP-E privilégie l'accompagnement de ces trajectoires en cellule multidisciplinaire afin de suivre leur évolution et de favoriser la concertation entre les différents acteurs mobilisés autour de la famille. Parmi les neuf trajectoires de cette année, nous tenons notamment à souligner une situation où l'implication des intervenant·es de la protection de la jeunesse (DPJ) a permis de mettre en place des garde-fous et de soutenir progressivement l'évolution de la relation parent-enfant. Et que dire de l'engagement des travailleur·ses sociaux (CIUSSS) qui, dans des situations très complexes, ont su ajuster leurs interventions et faire une réelle différence dans les trajectoires de réconciliation que nous avons accompagnées.

Ces réconciliations témoignent aussi de la patience, de la générosité et de l'amour inconditionnel des parents. Accompagner une trajectoire de réconciliation demande parfois d'accepter de ralentir, de respecter le rythme et les besoins de l'enfant, et même de reporter des retrouvailles pourtant profondément souhaitées. C'est aussi cela, placer l'intérêt de l'enfant au premier plan : continuer à poser les gestes qui favorisent la réconciliation sans précipiter le moment des retrouvailles.

NOS SERVICES EN CHIFFRES

2025-2026

495
FAMILLES
accompagnées

1 470
INSCRIPTIONS
aux services réguliers

PREMIÈRES RENCONTRES

56 personnes

rencontres d'analyse des besoins et accompagnement de trajectoire

GROUPES DU MIDI

69 groupes
371 inscriptions actives
79 personnes uniques

SOIRÉES D'INFORMATION ET ÉDUCATIVES

11 soirées
227 participants uniques

SÉANCE DE RÉGULATION

6 séances
23 participants uniques

SUIVIS INDIVIDUELS ET CELLULES MULTIDISCIPLINAIRES

289 interventions
200 inscriptions actives
117 personnes uniques

198 suivis individuels et 91 cellules multidisciplinaires

GROUPES DU SOIR

36 groupes
269 inscriptions actives
106 personnes uniques

SOIRÉES MENSUELLES ESPOIR ET SOIRÉE TÉMOIGNAGE

11 soirées
149 participants uniques

Chaque service rendu contribue à notre mission : **accompagner les enfants et les parents de familles séparées** afin de préserver ou de rétablir leurs liens relationnels, essentiels à leur santé psychologique et affective.

Soirées éducatives

La soirée éducative mensuelle est la principale porte d'entrée des services du CAP-E. Elle permet de mieux comprendre les nuances entre les conflits sévères de séparation, les dynamiques d'aliénation parentale et l'instrumentalisation de l'enfant, et ce qui peut mener à une rupture du lien parent-enfant. Elle présente notamment les signes à observer chez l'enfant, les facteurs de risque, les conséquences possibles sur son développement ainsi que des repères concrets pour prévenir l'aggravation de la situation et protéger le lien parent-enfant. Pour les parents qui souhaitent ensuite être accompagnés par le CAP-E, la participation à cette soirée constitue un préalable à l'accompagnement spécialisé. Une part importante des participantes et participants nous sont référés par des organismes communautaires ainsi que par des professionnel·les des milieux psychosocial et juridique.

Premières rencontres d'analyse des besoins et d'accompagnement de trajectoire

Cette première rencontre constitue le point de départ de l'accompagnement spécialisé offert aux membres confrontés à une rupture ou à un risque de rupture du lien avec leur enfant. Elle permet de faire une analyse personnalisée de la situation familiale, d'évaluer les facteurs de risque liés à la rupture du lien et aux dynamiques d'aliénation parentale, ainsi que de préciser les besoins d'intervention psychosociale et juridique. À partir de cette analyse, le parent est orienté vers les services et les ressources les plus adaptés à sa situation.

Suivis individuels et cellules multidisciplinaires

Les suivis individuels permettent d'accompagner le parent dans l'évolution de sa trajectoire, particulièrement lors de moments charnières ou de changements dans la situation familiale. Ils permettent de réévaluer la situation, d'ajuster les stratégies et de soutenir le parent dans ses interventions auprès de son enfant et des différents acteurs impliqués. Lorsque le contexte le permet, les cellules multidisciplinaires réunissent autour d'une même situation les professionnel·les et intervenant·es au dossier (travailleur·se social·e, intervenant·e de la DPJ, avocat·e, etc.). Elles permettent une meilleure analyse des situations complexes en évitant le travail en silo et favorisent une meilleure concertation ainsi que des interventions cohérentes autour des besoins de l'enfant et de sa famille.

Groupes de soutien du midi

Les groupes de soutien du midi sont l'un des services les plus fréquentés de l'organisme. Ces espaces d'accompagnement des trajectoires en petits groupes permettent aux parents de faire le point sur leur situation et d'identifier des stratégies concrètes pour soutenir l'évolution de leur situation. L'accompagnement permet également de réfléchir aux prochaines étapes d'apaisement, de mobilisation ou d'intervention psychojuridique.

Les situations vécues par les uns apportent un éclairage aux autres, favorisant une meilleure compréhension des dynamiques, la mobilisation et l'apprentissage collectif. Les échanges entre

parents vivant des réalités semblables contribuent à briser l'isolement et font naturellement émerger la pair-aidance : plusieurs partagent leur expérience, offrent conseils et soutien, à l'intérieur comme à l'extérieur du groupe.

La fréquence des participations répétées témoigne du rôle de ce service dans le suivi des trajectoires et dans le soutien offert lors des périodes de crise ou de défis importants.

Groupes de soutien du soir

Les groupes de soutien du soir offrent un espace de parole, d'écoute et d'échange aux parents confrontés à une rupture ou à un risque de rupture du lien avec leur enfant. Davantage axées sur le soutien et le partage d'expériences, ces rencontres permettent de mieux comprendre ce que vivent le parent et l'enfant pris dans un haut conflit ou une dynamique d'aliénation parentale et briser l'isolement en échangeant avec d'autres parents vivant des réalités semblables. Animées par une intervenante spécialisée, elles proposent également des repères et des stratégies pour mieux apaiser l'enfant, préserver le lien et, lorsque celui-ci est rompu, tracer progressivement le chemin vers une possible réconciliation. Pour plusieurs membres, elles constituent le premier espace où mettre des mots sur ce qu'ils vivent.

Séances de régulation ✨ nouveau service ✨

Notre compréhension des traumas complexes vécus par les parents et les enfants confrontés à une rupture de lien parent dans un contexte de haut conflit, d'aliénation parentale ou de violence familiale, ainsi que les besoins exprimés par les membres, ont mené le CAP-E à mettre en place des séances de régulation.

Ce nouveau service vient enrichir l'offre d'accompagnement du CAP-E en proposant un espace favorisant la régulation émotionnelle et le mieux-être des personnes vivant des situations particulièrement éprouvantes. Le stress prolongé peut maintenir le parent et son système en état d'alerte, rendant plus difficile de demeurer présent, stable et soutenant pour son enfant. Cet espace guidé offre un cadre sécurisant pour se déposer, ralentir et retrouver un peu plus de stabilité intérieure. Un parent plus régulé peut offrir un repère plus stable et plus sécurisant, même dans un contexte d'aliénation parentale.

Soirées mensuelles Espoir ✨ nouveau service ✨

Inspirées des soirées retrouvailles parent-enfant, les soirées mensuelles Espoir offrent aux membres un espace pour souffler, se ressourcer et raviver l'espoir dans des trajectoires souvent longues et éprouvantes. Ces rencontres s'adressent autant aux parents qui cherchent un peu d'oxygène qu'à ceux qui souhaitent, par leur expérience et leur témoignage, offrir une percée de lumière aux autres. Elles favorisent le partage, le soutien entre membres et rappellent que, même lorsque le lien est fragilisé ou rompu, les situations peuvent évoluer.

L'accueil réservé à cette nouvelle activité, à laquelle certains membres participent fidèlement chaque mois, témoigne du besoin auquel elle répond et de la pertinence de diversifier les occasions de rencontre et de soutien entre les membres.

Soirées témoignages

Les soirées témoignages donnent la parole à des parents et à des enfants qui viennent raconter leur parcours de rupture de lien et de réconciliation. Au-delà du témoignage, ces rencontres permettent de mieux comprendre ce qui, dans une trajectoire, peut favoriser le maintien ou la reconstruction du lien et offrent des pistes concrètes pour repartir avec l'espoir d'une réconciliation possible.

Ces soirées sont particulièrement riches en enseignements : la science y rejoint le terrain. Le croisement entre l'expérience vécue, l'accompagnement terrain et les connaissances scientifiques permet également au CAP-E de dégager et de transmettre certains principes directeurs utiles aux familles.

La traditionnelle soirée de décembre, à la veille de la période des Fêtes, revêt une importance particulière pour les parents confrontés à l'éloignement ou au silence de leur enfant. Les trajectoires de réconciliation qui y sont partagées permettent de nourrir l'espoir et de rappeler que les situations peuvent évoluer.



Sensibilisation de la population

Sensibiliser les jeunes dès le primaire

Dans le cadre d'un symposium organisé par l'École primaire Wilfrid-Pelletier, à Montréal, le CAP-E a tenu un kiosque d'information et de sensibilisation destiné aux élèves de sixième année.

Cette activité a permis de rencontrer une cinquantaine de jeunes et de leur faire connaître la mission du CAP-E ainsi que les ressources offertes aux enfants et aux familles vivant une séparation parentale.

À l'aide d'échanges interactifs et d'outils adaptés à leur âge, les élèves ont été sensibilisés aux comportements favorisant un climat familial sain lors d'une séparation, de même qu'aux comportements pouvant nuire au bien-être des enfants et à leurs relations avec leurs parents.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté du CAP-E de miser sur la prévention et l'éducation afin d'aider les jeunes à mieux comprendre les réalités liées à la séparation parentale et de promouvoir des relations familiales respectueuses, sécuritaires et bienveillantes.



Kiosque au symposium de l'École primaire Wilfrid-Pelletier le 18 février 2026

Le 25 avril : une tradition rassembleuse au cœur de notre mission

Chaque année, le 25 avril, le CAP-E se joint à de nombreux pays pour souligner la Journée internationale de sensibilisation à l'aliénation parentale. Cette journée vise à mettre en lumière les conséquences de ce phénomène sur la santé mentale et le développement des enfants, sur la santé psychologique des parents ainsi que sur le tissu familial et social.

Une transition marquante dans l'histoire du CAP-E

En 2025, cette journée a revêtu une signification toute particulière puisqu'elle a marqué une importante transition dans l'histoire de l'organisme. L'événement a permis de rendre hommage à Caroline Paradis, fondatrice du CAP-E, pour sa vision, son engagement et le travail exceptionnel accompli depuis la création de l'organisme. Son leadership et sa détermination ont permis de faire reconnaître la réalité de l'aliénation parentale, de développer des services spécialisés et d'établir le CAP-E comme une ressource incontournable pour les familles touchées.

Cette journée a également été l'occasion de souligner la passation de la direction générale. En poste depuis trois mois, Lyne Normandeau a été officiellement présentée aux membres, aux partenaires et aux personnes participantes. Cette transition s'inscrit dans une volonté d'assurer la continuité de la mission tout en poursuivant le développement et le rayonnement du CAP-E.

Enfin, l'événement a été marqué par le dévoilement officiel de la nouvelle image de marque du CAP-E. Les personnes participantes ont découvert le nouveau nom Carrefour parent-enfant (CAP-E), le nouveau logo, la nouvelle identité visuelle ainsi que le nouveau site Web de l'organisme. Cette évolution reflète une vision renouvelée et une identité mieux alignée avec la mission du CAP-E : accompagner les familles, prévenir les ruptures du lien parent-enfant et contribuer à leur protection et à leur rétablissement.

Cette journée a constitué un moment fort de reconnaissance, de transition et de mobilisation, ouvrant un nouveau chapitre dans l'histoire du CAP-E.

116 participants et participantes réunis le 25 avril 2025 pour la journée internationale de sensibilisation à l'aliénation parentale et à la sauvegarde du lien parent-enfant

Atelier juridique : mieux comprendre ses droits

Le CAP-E a offert un atelier juridique animé bénévolement par Me Valéry Ringuet et Me Pierre-Luc Giroux, avocats en droit de la famille chez Verreau Dufresne Avocats. L'activité a permis de présenter et de vulgariser la 3e édition de la Trousse juridique du CAP-E.

Destiné aux parents vivant un risque de rupture ou une rupture du lien parent-enfant, que leur situation soit judiciarisée ou non, cet atelier a fourni des repères juridiques concrets afin de mieux accompagner les familles dans leurs démarches et leurs prises de décision.

Nombre de participants : 52

Atelier juridique du 25 mars

> *Un sincère merci à Me Valéry Ringuet, Me Pierre-Luc Giroux et à toute l'équipe de Verreau Dufresne Avocats pour leur généreuse implication bénévole et leur contribution à l'information et à l'accompagnement des familles.*



Défendre la voix des familles auprès des décideurs

Dans le contexte des travaux entourant le projet de loi C-223, visant à modifier la *Loi sur le divorce,* le CAP-E a entrepris une analyse approfondie des dispositions proposées à la lumière des connaissances scientifiques, du cadre juridique canadien et de son expertise de terrain auprès des familles.

Tout en appuyant l'objectif du projet de loi de mieux protéger les enfants et les victimes de violence familiale et de mieux reconnaître le contrôle coercitif, le CAP-E a relevé certains angles morts susceptibles de limiter la capacité des tribunaux et des intervenants à comprendre des situations post-séparation complexes, évolutives et multifactorielles. L'organisme a ainsi produit un mémoire proposant une approche fondée sur l'analyse différentielle, la multidisciplinarité et une appréciation globale de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Les principaux enjeux et pistes de solution portés par le CAP-E

- Mieux distinguer les différentes dynamiques post-séparation, notamment la violence conjugale et post-conjugale, le contrôle coercitif, le conflit sévère de séparation, les conflits de loyauté, les comportements d'entrave et les dynamiques d'aliénation parentale, afin d'éviter qu'une lecture unique conduise à méconnaître la réalité vécue par l'enfant.
- Préserver une analyse globale, contextualisée et fondée sur la preuve, permettant aux tribunaux d'examiner l'ensemble des circonstances et des causes possibles d'un rejet, d'un éloignement ou d'un refus de contact avec un parent.
- Mieux protéger la parole de l'enfant, en reconnaissant l'importance de l'entendre tout en tenant compte de son âge, de sa maturité, de son contexte relationnel et des possibles conflits de loyauté ou mécanismes d'influence auxquels il peut être exposé.
- Favoriser une intervention précoce, spécialisée et multidisciplinaire, notamment lorsqu'un enfant manifeste un refus persistant de contact, afin d'identifier rapidement les causes de la rupture et d'éviter sa cristallisation.
- Renforcer la formation et la concertation des acteurs psychosociaux, juridiques et institutionnels, afin de réduire le travail en silo et d'améliorer la capacité du système à intervenir dans les situations familiales complexes.
- Protéger activement les liens significatifs de l'enfant lorsqu'ils sont sécuritaires, notamment par des mesures graduelles, encadrées et adaptées lorsque la restauration d'un lien parent-enfant est indiquée.

Le CAP-E ne s'est pas limité à formuler des principes généraux. Le mémoire comprend également des propositions concrètes d'amendements au projet de loi C-223, notamment afin de préserver la prise en compte de toute preuve pertinente d'entrave au lien parent-enfant, d'inscrire dans la loi le principe d'une analyse globale et différentielle et de permettre le recours à une évaluation multidisciplinaire lorsqu'un enfant manifeste un refus persistant de contact avec un parent.

Le mémoire propose également la création d'une instance nationale permanente de concertation multidisciplinaire, réunissant notamment les milieux du droit, de la santé mentale, de la protection de la jeunesse, de la recherche et du communautaire, afin de favoriser le partage des connaissances, l'harmonisation des pratiques et l'élaboration de recommandations éclairées aux décideurs publics.

Rencontres avec des élu·es et des représentant·es politiques

Ces rencontres visaient à faire connaître la réalité des familles vivant une rupture du lien parent-enfant, à présenter les constats du CAP-E et à discuter des ressources disponibles au Québec.

- Meganne Joyal, conseillère politique de Samuel Poulin, député de Beauce Sud et Ministre responsable de la jeunesse (CAQ)
- Samiha Hossaim, directrice de bureau de circonscription d'Éric St-Pierre, député fédéral d'Honoré-Mercier
- Karine Boivin-Roy, députée d'Anjou–Louis-Riel et adjointe parlementaire de la ministre responsable de la condition féminine (CAQ)
- Roméo Ntwari, conseiller politique de Sean Fraser, ministre de la Justice et procureur général du Canada.

Un portail éducatif au service des familles et des professionnel·les

Le site Internet du CAP-E constitue bien plus qu'une vitrine de l'organisme : il est un véritable portail éducatif consacré à la compréhension de l'aliénation parentale et à la protection du lien parent-enfant. Conçu comme un univers de connaissances, il met à la disposition des parents, des jeunes et des professionnel·les une variété d'outils, de guides, de ressources et de contenus éducatifs favorisant l'apprentissage, la compréhension et le développement de meilleures pratiques.

Grâce à des parcours adaptés aux différents profils d'utilisateurs, le portail permet à chacun d'accéder rapidement à l'information répondant à sa réalité, tout en soutenant la prévention, l'intervention et le rétablissement des liens parent-enfant.

Le portail éducatif du CAP-E reflète la volonté de l'organisme de rendre son expertise accessible au plus grand nombre de personnes et de contribuer au développement d'une culture de prévention, de sensibilisation et de protection du lien parent-enfant.

www.cap-e.ca

59 000 pages vues au cours de l'année 2025-2026



Une présence accrue sur LinkedIn

En 2025-2026, la page LinkedIn du CAP-E est passée de 172 à 601 abonnés, soit 429 nouveaux abonnés et un nombre multiplié par 3,5 en une seule année. Cette progression élargit la portée de nos messages au-delà de notre communauté immédiate : professionnel·les du milieu psychosocial et juridique, partenaires, chercheurs et décideurs.

Chaque publication touche désormais un public plus large, ce qui renforce la visibilité du CAP-E et la reconnaissance de son expertise en matière de protection du lien parent-enfant.

Infolettres et mobilisation des membres

17 infolettres ont été envoyées aux membres afin de les tenir informés du calendrier des services, des activités, des ateliers et des différentes initiatives de l'organisme. Cet outil contribue à maintenir un lien régulier avec la communauté et à faciliter la participation aux activités de l'organisme.

Une vigie scientifique et juridique en continu

Tout au long de l'année, le CAP-E a maintenu sa vigie scientifique et juridique afin de suivre l'évolution des connaissances sur l'aliénation parentale, la rupture du lien parent-enfant et les meilleures pratiques d'intervention, ainsi que l'évolution du cadre législatif.

Cette vigie a été particulièrement prenante cette année. Elle a été largement marquée par les enjeux entourant les projets de loi C-16 et C-223, ainsi que par les dossiers relevant de la condition féminine.

La littérature portant sur les conflits familiaux, la violence familiale, l'aliénation parentale, les traumatismes complexes liés à ces situations et les liens d'attachement est foisonnante. Il s'agit d'une littérature encore jeune, mais en plein essor : un nombre important d'études scientifiques ont été publiés au cours des dernières années.

Cette veille permet à l'organisme d'actualiser ses outils, d'enrichir ses formations, de soutenir ses interventions et de diffuser une information fondée sur les données probantes auprès des familles, des professionnel·les et de ses partenaires.

En s'appuyant sur les plus récentes connaissances scientifiques, le CAP-E contribue à l'amélioration continue de ses pratiques et au développement d'une expertise reconnue dans le domaine de la protection du lien parent-enfant.



Formation continue et développement des compétences

Au cours de l'année 2025-2026, l'équipe du CAP-E a maintenu sa participation à plusieurs formations, colloques et événements scientifiques.



Conférence internationale du PASG, Toronto, septembre 2025

Conférence internationale du Parental Alienation Study Group (PASG)

Tenue à Toronto du 10 au 12 septembre 2025, cet événement a réuni des chercheurs, cliniciens, juristes et décideurs de plusieurs pays autour des plus récentes avancées en matière d'aliénation parentale, de coparentalité conflictuelle et de protection de l'enfance. Parmi les conférencières figuraient notamment l'honorable juge Marie-France Vincent, responsable de la chambre familiale dans le district de Québec à la Cour supérieure, la Dre Francine Cyr, psychologue et professeure honoraire à l'Université de Montréal, ainsi que la Dre Amylie Paquin-Boudreau, professeure à l'Université de Sherbrooke et chercheuse spécialisée en violence familiale.

Formation — Audition à l'amiable de l'enfant

Formation spécialisée, d'une durée de trois jours, offerte par Me Lorraine Filion, travailleuse sociale, médiatrice familiale, formatrice et coprésidente de l'Association internationale francophone des intervenants auprès des familles séparées (AIFI). Cette formation portait sur les pratiques favorisant la participation de l'enfant aux décisions qui le concernent.

Centre de recherche du CHU Sainte-Justine — Axe Cerveau et développement de l'enfant

Conférence scientifique de la Dre Charlie Rioux : « Recadrer notre perception de la résilience et de la vulnérabilité des parents et des jeunes à la psychopathologie : perspectives théoriques et développementales ».



Réseau ODISÉ — Forum sur l'implication communautaire en recherche sur les familles et les enfants

Événement réunissant chercheurs et partenaires communautaires afin de favoriser le transfert des connaissances et le développement de pratiques fondées sur les données probantes.

Partenariat de recherche Familles en mouvance (INRS)

Conférence « Rêves et désillusions : mise en place du Tribunal unifié de la famille (TUF) », consacrée aux enjeux, aux défis et aux perspectives de cette importante réforme du système de justice familiale au Québec.

Conférence de la Dre Sue Cornbluth

« Identifying and Learning How to Release the Trauma/Abuse Caused by Parental Alienation ». Événement portant sur les impacts traumatiques de l'aliénation parentale et les approches cliniques favorisant le rétablissement.

Centre for Research & Education on Violence Against Women & Children (CREVAWC)

Série de webinaires scientifiques consacrés aux plus récentes avancées en matière de violence entre partenaires intimes, de violence post-séparation, de protection des enfants, de prévention des homicides conjugaux et d'approches organisationnelles sensibles aux traumatismes et à la violence. Les formations étaient notamment animées par Rika Sawatsky, Pamela Cross, Peter Jaffe, Deepa Mattoo, la Dre Carolyn Fraser, Erin Lee, Eva Zachary et Simon Lapierre.

Formation et développement continue de la direction générale

La direction générale a poursuivi son propre développement professionnel en gestion tout au long de l'année. Elle a notamment participé au groupe de codéveloppement Philagora, organisé par la Fondation J.A. Bombardier, qui réunit des directions d'organismes afin de réfléchir collectivement aux situations rencontrées dans leur pratique, de partager des approches et de dégager des pistes d'action concrètes.

À cette démarche se sont ajoutées des formations portant notamment sur le financement et les relations avec les bailleurs de fonds, ainsi que sur la cogestion et les relations de travail.

Ces apprentissages ont contribué à renforcer les pratiques de gestion et à soutenir directement plusieurs chantiers prioritaires de l'année : diversification des revenus, consolidation de la structure organisationnelle, accompagnement et développement de l'équipe, amélioration des pratiques de gouvernance et planification de la croissance de l'organisme. Ils ont également permis à la direction générale de consolider une approche de gestion davantage structurée, collaborative et adaptée aux réalités d'un organisme en développement.



Transfert de connaissances : activités de formation données par le CAP-E

Formation continue de l'équipe bénévole d'intervention du CAP-E

Études de cas, suivi des groupes de soutien et intégration des connaissances.

Durée : 59 heures

Cellules multidisciplinaires

Consultations professionnelles spécialisées et suivis de trajectoires. Concertation multidisciplinaire, analyse de situations complexes et soutien-conseil auprès des professionnels (intervenants psychosociaux, juridiques et communautaires, du réseau de la santé — CLSC —, de la DPJ et de la pratique privée).

Nombre de rencontres : 91

Conférence scientifique : Aliénation parentale et santé globale de l'enfant — perspectives cliniques et psychojuridiques

Présentée au Département de pédiatrie (Université de Montréal / CHU Sainte-Justine) dans le cadre des Conférences scientifiques du Département de pédiatrie de l'Université de Montréal, portant sur les dimensions cliniques et psychojuridiques de l'aliénation parentale, les liens avec le conflit sévère de séparation et la violence conjugale ou post-conjugale, ainsi que les pistes d'intervention.

Public visé : médecins, résidents et professionnels de la santé

Nombre de participants : 72

Réseau Maison Oxygène — Journée nationale

Formation : « L'aliénation parentale : comprendre, prévenir et intervenir ». Définition du phénomène, distinctions entre aliénation parentale, conflit sévère de séparation et violence conjugale ou post-conjugale, ainsi que pistes d'intervention adaptées

Public visé : intervenants des Maisons Oxygène du Québec
Nombre de participants : 20



Journées nationales du Réseau Maisons Oxygène, juin 2025

L’expérience de nos membres

Au-delà des statistiques, l'impact du CAP-E se mesure à travers les parcours des personnes que nous accompagnons. Chaque activité, chaque groupe de soutien et chaque rencontre représente une occasion de briser l'isolement, de retrouver espoir et de développer des outils pour mieux traverser les défis liés à la rupture du lien parent-enfant.

Les témoignages recueillis au cours de l'année témoignent de la qualité de l'accompagnement offert et de l'importance de maintenir des services spécialisés, accessibles et empreints de bienveillance.

Le CAP-E expliqué par ses membres

En mars 2026, nous avons demandé à nos membres de compléter cette phrase : « Pour moi, le CAP-E, c'est… »

Leurs réponses, regroupées ci-dessous sous quatre thèmes, disent mieux que les statistiques ce que le CAP-E représente dans leur parcours : un lieu d'écoute, d'espoir, d'expertise et de solidarité.

Un accompagnement spécialisé

> *« Une expertise de pointe, un accompagnement personnalisé, des groupes de soutien et une mine d'or d'informations. »*
>
> *« J'ai apprécié qu'on me dise que mon cas était typique et qu'il existait des solutions. L'analyse était précise, claire et m'a permis de repartir avec des pistes d'action concrètes. »*
>
> *« Une organisation qui apporte de l'aide aux gens qui subissent une situation d'aliénation parentale, qui aide à comprendre la situation, à identifier des stratégies pour reprendre contact avec son enfant et à améliorer la relation avec lui. »*

Un lieu d'espoir et de bienveillance

> *« De la bienveillance et du courage ! »*
>
> *« De l'espoir et une meilleure compréhension de l'aliénation parentale. »*
>
> *« Savoir que je ne suis pas seule comme parent à vivre une situation familiale difficile. »*

Un soutien qui transforme les parcours

> *« Le CAP-E est un endroit où j'apprends à m'apaiser, à développer ma résilience et à lâcher prise sur mon désir d'obtenir justice. »*

> *« Depuis 2023, beaucoup de changements ont été apportés pour le mieux. Site Internet plus complet, services plus diversifiés. Bravo pour tous les efforts et les accompagnements réalisés. Longue vie au CAP-E. Vous aidez vraiment des vies. »*
>
> *« Service et accompagnement soutenus et exceptionnels. »*

Une mission essentielle

> *« Essentiel à toutes les familles qui se séparent. »*
>
> *« C'est comprendre les conflits de séparation sévères et le glissement vers une dynamique d'aliénation parentale. C'est apprendre à prévenir cette dynamique, à renforcer notre capacité d'agir comme parent pour accompagner notre enfant malgré les conséquences parfois graves de ces situations. C'est aussi devenir un agent de sensibilisation auprès des intervenants scolaires, juridiques et des autres parents confrontés à cette réalité. »*

Ces témoignages illustrent la valeur du CAP-E pour les familles. Ils démontrent que l'organisme contribue non seulement à offrir des services spécialisés, mais aussi à redonner espoir, à renforcer le pouvoir d'agir des parents et à sensibiliser la communauté aux réalités de l'aliénation parentale.



Nos bénévoles : une ressource essentielle

« Grâce à vous, le CAP-E est bien plus qu'un organisme : il est une communauté de cœur »

Le CAP-E ne pourrait accomplir sa mission sans l'engagement exceptionnel de ses bénévoles. Par leur générosité, leur expérience et leur désir de faire une différence, ils contribuent chaque jour à offrir un soutien humain, accessible et porteur d'espoir aux familles.

Nos initiatives de bénévolat sont diversifiées et se réalisent principalement en ligne, permettant ainsi à des membres provenant de partout au Québec de s'impliquer selon leurs intérêts, leurs compétences et leurs disponibilités.

Nos bénévoles contribuent notamment à :

- Coanimer des groupes de soutien entre pairs et favoriser l'entraide.
- Témoigner lors de formations, de conférences et d'activités de sensibilisation.
- Participer à des comités de travail et à des projets de développement.
- Mettre à profit leurs compétences administratives, technologiques ou organisationnelles.
- Accueillir, écouter et soutenir les familles avec bienveillance.

Au CAP-E, le bénévolat est bien plus qu'un geste d'entraide. Il est une façon de transformer son expérience en levier d'espoir pour d'autres familles.

Équipe de bénévoles 2025-2026

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

2025-2026

8 administratrices et administrateurs.

- Laurence Beauchamp
- Amélie Dupras
- Camille Duval
- Cédric Brabant
- Sébastien Clermont
- Dominique Roy
- Dominique Boyer
- Jasmin Lapointe

166 heures de bénévolat pour l'administration

27 bénévoles au cœur de la communauté du CAP-E.

6 SUPER BÉNÉVOLES

- ★ Caroline S.
- ★ Sylvain B.
- ★ Caroline P.
- ★ Sylvie B.
- ★ Nicolas D.
- ★ Sébastien C.

21 BÉNÉVOLES ACTIFS

- Marco T.
- Mariève T.
- Robin L.
- Isabelle T.
- Guillaume L.
- Patrick D.
- Hélène F.
- Geneviève F.
- Karine L.
- Denise C.
- Christelle P.
- Cynthia R.
- Tania L.
- Francine N.
- Martine L.
- Mylène V.
- Annie T.
- Jade L.
- Jean-Marc B.
- Mélanie B.
- Stéphane R.

« Grâce à vous, le CAP-E est bien plus qu'un organisme : il est une communauté de cœur. »

310 heures de bénévolat pour l'équipe des services



Les comités de travail

Afin de soutenir sa gouvernance et de poursuivre son développement, le CAP-E s'appuie sur différents comités. Les comités de travail sont constitués en fonction des priorités identifiées par l'organisme. Ils regroupent généralement au moins un représentant du conseil d'administration, un ou plusieurs membres de l'équipe, ainsi que des bénévoles, selon la nature du mandat.

Les expertises réunies sont souvent complémentaires, ce qui favorise une collaboration efficace et une réalisation cohérente du mandat. Ces comités ont pour rôle de proposer des pistes d'action et de formuler des recommandations éclairées pour soutenir la gouvernance dans ses prises de décision. Ils enrichissent les réflexions stratégiques et contribuent à assurer que les actions de l'organisme demeurent alignées avec sa mission, ses valeurs et les besoins du terrain.

Comité sensibilisation et communication

Le comité des communications et de la sensibilisation veille au développement des stratégies de communication du CAP-E afin d'accroître le rayonnement de l'organisme. Il contribue à faire connaître les réalités vécues par les familles touchées par la rupture du lien parent-enfant, à sensibiliser le grand public et les partenaires, ainsi qu'à promouvoir les services et les actions du CAP-E.

En 2025-2026, le comité a notamment piloté la campagne de sensibilisation entourant la Journée internationale de sensibilisation à l'aliénation parentale, le 25 avril, participé aux efforts d'information visant à contrer la désinformation entourant le projet de loi C-223, et contribué à la planification et au déploiement de la campagne annuelle de financement.

Nombre de rencontres : 6

Comité des ressources humaines

Le comité des ressources humaines accompagne le conseil d'administration dans les dossiers liés à la gestion des ressources humaines, au développement organisationnel et aux bonnes pratiques de gouvernance. Il contribue notamment à soutenir l'évolution de l'équipe et à assurer un environnement de travail sain, structuré et conforme aux meilleures pratiques.

Au cours de l'année, le comité a poursuivi les travaux visant à clarifier les rôles, les responsabilités et les mandats des différentes fonctions au sein de l'organisation afin de soutenir la croissance du CAP-E. Il a également accompagné le conseil d'administration dans la gestion de situations nécessitant des interventions en matière de ressources humaines, favorisant une approche rigoureuse, équitable et respectueuse des politiques de l'organisme.

Nombre de rencontres : 2



Comité éthique

Afin de soutenir la qualité, la cohérence et la rigueur de ses interventions, le CAP-E a créé, en 2025-2026, un nouveau comité d'éthique. Ce comité a pour mandat d'accompagner la réflexion sur les enjeux éthiques rencontrés dans la pratique, de soutenir les équipes dans leur prise de décision et de promouvoir les meilleures pratiques d'intervention, toujours dans l'intérêt supérieur des enfants et des familles.

Au cours de l'année, le comité a amorcé la rédaction du premier Code d'éthique du CAP-E. Cet outil permettra d'établir un cadre de référence commun pour l'ensemble des administrateurs, employés et bénévoles, en précisant les valeurs, les principes et les balises qui guident les interventions et les comportements au sein de l'organisme.

Nombre de rencontres : 2

Mobilisation bénévole

En janvier 2026, le CAP-E a lancé un appel à la mobilisation afin de recruter des bénévoles souhaitant s'impliquer au sein de nouveaux comités de travail. Cette initiative vise à mettre à profit les compétences et l'expertise de personnes engagées pour soutenir le développement de l'organisme, enrichir ses réflexions et renforcer sa capacité d'action au bénéfice des familles. Cette initiative a permis la relance du comité Web, qui débutera ses travaux au courant de l'année 2026-2027.

Merci aux membres et aux bénévoles qui ont répondu présent à l'appel ! Pour de l'information sur les comités ou pour joindre un groupe de travail contactez-nous à info@cap-e.ca



Partenariats

Développer des partenariats porteurs

Au cours de l'année, le CAP-E a poursuivi le développement de partenariats avec des organismes, des professionnel·les et des institutions qui partagent une même préoccupation : la protection des enfants et des familles. Ces collaborations facilitent les références entre partenaires et la continuité des parcours d'accompagnement.

Unir nos forces pour le bien-être des enfants du Québec

Ensemble, nous contribuons à bâtir un réseau de soutien plus fort et plus accessible pour les personnes touchées par les conflits familiaux et la rupture du lien parent-enfant.

Réseaux nationaux

- Regroupement québécois des ressources de supervision des droits d'accès (RQRSDA)
- Association internationale francophone des intervenants auprès des familles séparées (AIFI)
- Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP)
- COFAQ

Soutien aux familles et aux jeunes

- Première Ressource, aide aux parents
- Tel-jeunes
- SOS Jeunesse
- PÉTALES Québec
- Suicide Action Montréal

Justice et protection des droits

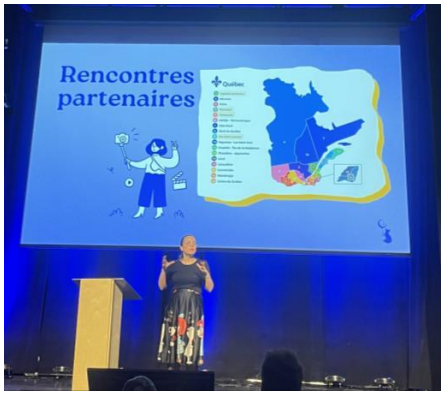
- Justice Pro Bono
- Justice Québec

Organismes communautaires

- Maison CALM
- Maison d'hébergement Gisèle-Pomerleau
- Table de concertation en violence conjugale de Montréal

Participation à la première rencontre des partenaires de la commissaire au bien-être et aux droits des enfants

Le CAP-E a participé à la première rencontre des partenaires de la commissaire au bien-être et aux droits des enfants, une institution indépendante créée en mai 2025 afin de promouvoir les droits, le bien-être et l'intérêt supérieur des enfants au Québec. Cette participation témoigne de la volonté du CAP-E de contribuer aux réflexions entourant les politiques et les pratiques visant à mieux protéger les enfants et leurs familles, en déployant de nouveaux partenariats stratégiques.



Première encontre des partenaires de la commissaire à Montréal, le 26 mars 2026

Collaboration avec Tel-jeunes

Le CAP-E a tenu une rencontre d'échange avec Tel-jeunes afin de partager son expertise sur les réalités vécues par les jeunes confrontés à une rupture du lien parent-enfant. Cette rencontre a permis de discuter des besoins émergents des jeunes au Québec et d'explorer des pistes de collaboration pour mieux répondre à leurs enjeux et favoriser leur bien-être.

Le CAP-E croit que la protection du lien parent-enfant repose sur une action concertée. C'est pourquoi l'organisme continue d'élargir son réseau de partenaires naturels.

Une mobilisation collective au service des familles

Les réalisations de l’année 2025-2026 sont le fruit d’une mobilisation collective réunissant l’engagement, l’expertise et la générosité de nombreuses personnes et organisations. Le CAP-E a su, encore une fois cette année, s’entourer de ressources complémentaires afin de soutenir la croissance de ses activités et de répondre aux besoins grandissants des familles.

En parallèle, la contribution des bénévoles a constitué un appui essentiel. Leurs temps, leurs implications et leurs expertises ont permis à l’organisme de soutenir ses services, ses activités et ses différents mandats.

Cette mobilisation collective demeure au cœur de la capacité du CAP-E à poursuivre efficacement sa mission.

Développement philanthropique

Afin de soutenir la pérennité de sa mission, le CAP-E a poursuivi ses efforts de développement philanthropique et de diversification de ses sources de revenus.

Au cours de l'année, l'organisme a notamment :

- Procédé à la révision de son plan de commandites afin d'offrir une proposition de valeur renouvelée aux entreprises.
- Planifié et déployé sa campagne annuelle de financement.
- Développé une stratégie d'approche auprès des entreprises afin de créer de nouveaux partenariats corporatifs et de sensibiliser le milieu des affaires à la mission du CAP-E.C

Cette démarche s'inscrit dans la volonté du CAP-E d'assurer sa pérennité financière tout en consolidant son réseau de partenaires engagés envers la protection et le maintien du lien parent-enfant. Pour l'année 2025-2026 les dons totalisent : 30 112 $ (Fondations, dons individuels et campagne de financement annuelle).





Campagne de financement annuelle : 5 694 $ amassés. Le CAP-E remercie la Fondation Linoit, la Caisse Desjardins de Rosemont–La Petite-Patrie, PANORAMA et ECTO – Espace de travail coopératif pour leur soutien financier et leur contribution significative. L'organisme tient également à souligner la générosité de l'ensemble de ses donateurs et donatrices, dont l'appui est essentiel à la poursuite de sa mission.

Pourquoi nos donateurs choisissent-ils de soutenir le CAP-E ?

Au-delà de leur contribution financière, nos donateurs posent un geste de solidarité envers les enfants, les parents et les familles touchés par les conflits de séparation sévères et la rupture du lien parent-enfant.

En 2025-2026, nous leur avons posé une question toute simple : « Si le cœur vous en dit, dites-nous, en quelques mots, pourquoi vous donnez à la mission du CAP-E. »

Leurs réponses illustrent avec force l'impact de notre mission et la confiance qu'ils nous accordent.

> *« Parce que la mission est primordiale pour ceux qui se retrouvent dans une situation d'aliénation parentale. »*
>
> *« Pour que le CAP-E demeure. »*
>
> *« Car le CAP-E est mon seul phare dans la tempête. »*
>
> *« Pour le soutien exceptionnel et les ressources dévouées à la cause des enfants. »*
>
> *« Pour que les enfants arrêtent de souffrir. »*
>
> *« Parce que le CAP-E donne de l'espoir et des outils. »*
>
> *« Car je ne veux jamais que le CAP-E disparaisse. »*
>
> *« En guise de remerciement pour l'aide reçue. »*

Ces témoignages rappellent que chaque don est bien plus qu'un appui financier. Il représente un vote de confiance envers la mission du CAP-E, un engagement à protéger le lien parent-enfant et une volonté de faire en sorte que les familles puissent continuer d'avoir accès à des services spécialisés, humains et porteurs d'espoir. Votre générosité contribue directement à faire une réelle différence dans la vie des familles que nous accompagnons.

À chacune des personnes qui choisissent de soutenir notre mission : Merci !

Pour faire un don et contribuer concrètement à la mission du CAP-E, consultez notre site Internet. Les entreprises sont également invitées à découvrir notre plan de commandites, qui présente différentes façons de soutenir nos activités et nos projets tout en contribuant à une cause qui favorise la protection du lien parent-enfant.

Carrefour parent enfant
Une réponse humaine à l'aliénation parentale

www.cap-e.ca

Portrait des finances 2025-2026

Exercice clos le 31 mars 2026

ACTIF	PASSIF	ACTIF NET
31 411 $	**21 347 $**	**10 064 $**

Produits

	2025-2026	2024-2025
SACAIS — Mission globale (MESS)	152 237 $	148 714 $
Dons de fondations, d'entreprises et de particuliers	30 112 $	22 637 $
Activités	14 297 $	19 931 $
Chambre des notaires	5 000 $	25 000 $
Cotisations des membres	4 251 $	8 285 $
Intérêts	580 $	1 365 $
Autres ministères	—	4 729 $
TOTAL DES PRODUITS	**206 477 $**	**230 661 $**

Charges

	2025-2026	2024-2025
Salaires et charges sociales	174 377 $	178 400 $
Honoraires professionnels	5 542 $	6 922 $
Frais de location de salle et d'hébergement	4 722 $	4 120 $
Site Web et trousse juridique	4 632 $	54 790 $
Logiciels et intranet	4 480 $	7 635 $
Frais de bureau	3 471 $	5 777 $
Honoraires administratifs	3 149 $	2 174 $
Sensibilisation et promotion	2 632 $	2 013 $
Assurances	1 158 $	1 070 $
Amortissement des immobilisations	1 066 $	865 $
Intérêts et frais bancaires	723 $	2 384 $
Frais de représentation	153 $	162 $
Honoraires de gestion	67 $	21 539 $
Matériels et multimédias	33 $	575 $
Taxes à la consommation non remboursables	—	2 548 $
TOTAL DES CHARGES	**206 205 $**	**290 974 $**
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DE L'EXERCICE	**272 $**	**(60 313 $)**

Après une année 2024-2025 consacrée à un investissement stratégique important (refonte du site Web, trousse juridique et virage organisationnel), l'exercice 2025-2026 se termine à l'équilibre. Les charges sont revenues à 206 205 $ et l'organisme dégage un excédent de 272 $, tout en poursuivant la croissance de ses services. Pour plus d'informations, consultez nos états financiers examinés par MNP S.E.N.C.R.L./LLP (Roland Naccache, CPA auditeur). Disponibles sur demande à info@cap-e.ca.

Orientations 2026-2027

1. Consolider et bonifier une offre de services spécialisée, accessible et innovante

Objectif : Poursuivre le développement d'une offre de services répondant aux besoins évolutifs des familles tout en assurant leur qualité, leur accessibilité et leur complémentarité.

2. Renforcer le pouvoir d'agir des familles par la prévention, la sensibilisation et le transfert de connaissances

Objectif : Contribuer à une meilleure compréhension des conflits de séparation sévères et de la protection du lien parent-enfant auprès des familles, des professionnel·les et du grand public.

3. Maintenir une communauté engagée et mobilisée

Objectif : Renforcer le sentiment d'appartenance des membres et favoriser leur participation active à la vie associative, au bénévolat et au développement de l'organisme.

4. Assurer une croissance organisationnelle durable

Objectif : Consolider les bases financières, humaines et organisationnelles afin d'assurer la pérennité et la capacité de croissance du CAP-E.

5. Accroître la visibilité du CAP-E

Objectif : Accroître la visibilité du CAP-E afin de mieux faire connaître l'organisme, son expertise et ses services auprès des familles, des professionnel·les, des partenaires et des décideurs concernés par la protection du lien parent-enfant.

CAP-E

Une réponse humaine à l'aliénation parentale

De l'équipe du CAP-E MERCI !

Au terme de cette année de croissance, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à toutes celles et ceux qui, par leur présence, leur soutien et leur engagement, nous permettent d'avancer vers un monde où chaque enfant est libre d'aimer ses deux parents, sans condition, sans compétition.

Merci à nos administratrices et administrateurs, pour leur précieuse gouvernance et leur vision constructive.

Merci à nos bénévoles, dont l'engagement et la générosité sont des piliers discrets mais essentiels de nos actions.

Merci à nos donateurs, qui, par leurs contributions, nous rappellent que la solidarité se bâtit un geste à la fois.

Merci aux professionnels engagés qui accompagnent avec compétence et humanité les familles vivant les défis de l'aliénation parentale.

Nous tenons également à remercier nos partenaires externes, dont l'apport précieux a contribué aux réalisations de cette année:

Drive Marketing – Développement Web et soutien numérique
Alliés des pros – Comptabilité courante MNP – Comptabilité annuelle
Via Conseil – Accompagnement RH
Welm's – Soutien informatique et technologies de l'information

Merci aux organismes partenaires qui partagent notre mission, s'unissent à nos actions et renforcent notre impact sur le terrain.

À vous tous, alliés visibles ou discrets, merci d'être la force collective qui soutient chacun de nos pas vers le mieux-être des enfants et des familles !

Aux 302 membres du CAP-E et aux 495 familles que nous avons accompagnées cette année : MERCI !

Merci à nos donateurs !

Grâce à vous le CAP-E a su répondre efficacement de sa mission essentielle auprès des familles en 2025-2026

Québec

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et bénévole, volet Organismes multisectoriels.

Fonds d'études notariales | Chambre des notaires

Barreau du Québec

FONDATION J. ARMAND BOMBARDIER

Desjardins Caisse de Rosemont–La Petite-Patrie

PANORAMA SERVICES FINANCIERS INC.

Centraide du Grand Montréal

SOQUIJ Intelligence juridique

ecto Espace de travail coopératif

Fondation Linoit



PROTECTION DU LIEN PARENT-ENFANT

Une réponse humaine à l'aliénation parentale

Carrefour parent enfant
Une réponse humaine à l'aliénation parentale

www.cap-e.ca

info@cap-e.ca

936, avenue Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2J 1X2

Rapport annuel d'activités 2025-2026